

L'HEURE EST À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RESPONSABLE !

➔ **Le SERCE représente les entreprises de la transition énergétique et numérique. Celles-ci installent et développent de nombreuses solutions afin de répondre aux défis environnementaux dans le domaine de l'éclairage public.**

Pouvez-vous présenter la Commission «Éclairage public et Équipements connectés» ?

La Commission représente les entreprises du SERCE intervenant sur le marché de l'éclairage public et de l'Internet des objets (IoT). Nous réfléchissons à l'évolution des normes et de nos métiers tout en informant les clients, entreprises, fournisseurs et riverains. Nous sommes les interlocuteurs naturels du ministère de la Transition écologique, du ministère de l'Economie et des Finances, de la FNCCR, du Syndicat de l'Eclairage, etc.

Comment les entreprises du SERCE prennent-elles en compte les questions de qualité environnementale de l'éclairage ?

Dans leur processus de production, nos entreprises travaillent sur la mobilité. Elles encouragent les mobilités douces et le développement du télétravail. Pour les déplacements chantiers, elles investissent dans des véhicules de service, comme les nacelles ou de fonction propres : électriques, GNV, hydrogène. La Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) permet aussi d'optimiser les déplacements des véhicules.

Les entreprises vont aussi exiger de leurs fournisseurs, sous-traitants et prestataires qu'ils s'engagent à réduire leur empreinte carbone, par exemple en exigeant une certification ISO 14001, en réduisant les emballages, en fabriquant des luminaires plus durables, en utilisant autant que possible des matériaux biosourcés (bois, fibre de lin, etc.).

Dans une démarche d'économie circulaire, nos entreprises

recyclent les candélabres plutôt que de les jeter. Elles valorisent leurs déchets jusqu'à plus de 90%. Avec des systèmes de supervision ou d'hypervision, nos entreprises vont également pouvoir optimiser leurs nombres d'interventions.

Dans leurs offres aux clients, toujours dans le même esprit, les entreprises du SERCE proposent de planifier avec la collectivité le plus en amont possible leurs travaux avec les autres prestataires ou concessionnaires pour limiter les interventions sur la voie publique, en les mutualisant autant que possible.

Afin de réduire les consommations énergétiques, les entreprises proposent à leurs clients des Leds, de la télégestion, le remplacement de leurs équipements vétustes (candélabres, luminaires, câbles). De quoi réaliser jusqu'à 70% d'économie d'énergie ! Nos entreprises préconisent de reconstruire une juste infrastructure, en ne remplaçant que les équipements vétustes ou contre-performants.

Pour lutter contre la pollution lumineuse, les entreprises vont orienter les luminaires vers le sol, baisser l'intensité de la lumière ou en faire varier la couleur (télégestion), proposer des trames noires ou utiliser la télédétection pour n'allumer que lorsque cela est nécessaire au passage d'un piéton ou d'un véhicule. Autant de moyens efficaces pour réduire l'impact de l'éclairage sur la faune et la flore !

Nos entreprises coconstruisent des innovations pour optimiser les coûts de fonctionnement et l'efficacité énergétique des collectivités mais aussi la qualité de vie des habitants en mutualisant les infrastructures d'éclairage pour d'autres services comme l'optimisation de l'arrosage, la recharge de véhicules électriques, le stationnement... et divers capteurs pour maîtriser la pollution de l'air, le bruit. ↵



ENTRETIEN AVEC

> **FRÉDÉRIC GALLOO**

Président de la Commission «Éclairage public et Équipements connectés» du SERCE



©Photothèque Sercee - Patrick Bogner

SERCE
9 rue de Berri
75008 PARIS

serce.fr

SERCE
Les entreprises de la transition
énergétique et numérique